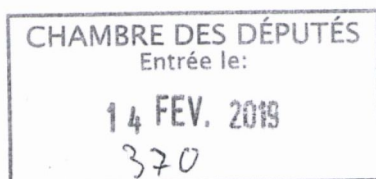




Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés



Luxembourg, le 14 février 2019

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une série de questions à Monsieur le Ministre de la Santé.

Le 15 décembre, en réponse à la question parlementaire n°3472, Madame la Ministre de la Santé et Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale avaient annoncé, en conclusion d'une analyse détaillée des flux existants et des processus en place, des améliorations au sein des services d'urgence des établissements hospitaliers, par la mise en œuvre concrète de mesures et actions efficaces. Or, plusieurs cas concrets, datant du mois de janvier 2019, nous ont été rapportés et qui témoignent toujours de longues attentes et d'une organisation non-coordonnée au sein des services urgents.

Dans ce contexte, je veux poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Santé :

- 1) Est-ce que l'analyse approfondie du fonctionnement des services d'urgence décidée en mars 2017 est toujours d'actualité ?
- 2) Quels en ont été les principaux constats et quelles ont été les mesures principales proposées pour remédier aux problèmes constatés ?
- 3) Est-ce que la mise en œuvre concrète de ces mesures, retenue dans la réponse ministérielle, a été entamée en concertation étroite avec toutes les parties prenantes ?
- 4) Est-ce que la plateforme regroupant aussi les acteurs du terrain a été mise en place afin d'assurer la mise en œuvre efficace des mesures ?
- 5) Ne faudrait-il pas réévaluer le dossier des services d'urgences, afin de trouver des solutions coordonnées et efficaces, dotées d'une expertise solide dans un concept global ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Jean-Marie Halsdorf

Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Dossier suivi par: JOME Laurent
Tel: 247 85510
Email: laurent.jome@ms.etat.lu



Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
Service central de Législation
43, boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Luxembourg, le 19 mars 2019

Réf. : 82axd681c

Concerne: Question parlementaire n° 370 du 14 février 2019 de Monsieur le Député Jean-Marie Halsdorf.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse de Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale et du soussigné à la question parlementaire n° 370 du 14 février 2019 de Monsieur le Député Jean-Marie Halsdorf concernant le "Fonctionnement des services d'urgence".

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pr le Ministre de la Santé,

Anne CALTEUX

Premier conseiller de gouvernement



Réponse commune de Monsieur le Ministre de la Santé et de Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale à la question parlementaire n° 370 du 14 février 2019 de Monsieur le Député Jean-Marie Halsdorf concernant le "Fonctionnement des services d'urgence".

Est-ce que l'analyse approfondie du fonctionnement des services d'urgence décidée en mars 2017 est toujours d'actualité ?

Menée entre avril et décembre 2017, l'étude sur le fonctionnement des urgences avait pour objectif l'analyse détaillée de l'activité des services d'urgence (SU) en 2016, sur leur organisation et sur les points critiques pouvant être sources d'un engorgement. Les constats et recommandations énoncés dans l'étude sont basés sur une analyse détaillée des réalités du terrain et une consultation avec tous les acteurs concernés. L'analyse qui en découle est aujourd'hui toujours d'actualité.

Quels en ont été les principaux constats et quelles ont été les mesures principales proposées pour remédier aux problèmes constatés ?

L'étude a permis, sur base d'une multitude de données recueillies, de déceler les raisons de l'engorgement dans chacun des 4 SU et de mettre en évidence les facteurs qui y contribuent. Elle a mis en évidence des points critiques en amont du SU, pendant le processus de prise en charge au SU et en aval du SU, qui interviennent sur l'engorgement des SU.

Afin de remédier aux problèmes sous-jacents à ces différents constats, l'étude a défini des objectifs à atteindre et a recommandé un ensemble de 150 mesures pour y parvenir.

Les principaux constats et les recommandations proposés par l'audit pour remédier aux problèmes constatés ont été présentés en date du 15 décembre 2017, comme déjà indiqué dans la réponse commune à la question parlementaire n°3472.

Est-ce que la mise en œuvre concrète de ces mesures, retenue dans la réponse ministérielle, a été entamée en concertation étroite avec toutes les parties prenantes ?

L'organe à qui fut confiée l'implémentation des recommandations, à savoir la Plateforme Nationale de Coordination Urgences (PNCU), est composée de 26 membres, représentant tous les acteurs concernés, à savoir les ministères de la Santé et de la Sécurité sociale, la Caisse nationale de santé, les 4 groupements hospitaliers, les médecins concernés, le personnel soignant et les patients. Cette large composition vise à assurer une mise en œuvre des mesures préconisées par l'étude en accord avec les besoins du terrain. Afin de garantir l'appropriation des mesures par les parties prenantes, la mission de la PNCU consiste à fédérer l'ensemble des acteurs concernés.



Est-ce que la plateforme regroupant aussi les acteurs du terrain a été mise en place afin d'assurer la mise en œuvre efficace des mesures ?

C'est dans un souci de mise en œuvre efficace des recommandations proposées que la PNCU a été mandatée d'accompagner l'implémentation du Plan d'action « Urgences » 2018-2022 selon l'échéancier établi et de suivre les résultats obtenus en étroite concertation avec les acteurs du terrain.

Ne faudrait-il pas réévaluer le dossier des services d'urgences, afin de trouver des solutions coordonnées et efficaces, dotées d'une expertise solide dans un concept global ?

L'approche coordonnée et pluridisciplinaire qui guide les travaux de la PNCU permet une mise en œuvre des multiples recommandations sur base d'un concept global.